

SAINT ANDRÉ DE LIDON



BULLETIN MUNICIPAL
n°39
Automne - Hiver 2023



MAIRIE

05 46 90 08 15
Fax 05 46 94 29 38

accueil@standredelidon.fr

Ouverture du secrétariat
Nadine Chaillou et Cindy Moreau
du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON :
mercredi, jeudi, vendredi
Dominique DEWOST : lundi
Christelle HURTADO : mardi
Philippe ROCHE :
sur rendez-vous



LA POSTE

Levée du courrier : 11h

Accueil : Alexandra 05 46 90 04 40
GEMOZAC : 05 46 94 21 79
Ouverture des services du guichet
tous les jours
de 9h à 12h20
sauf mercredi et dimanche



112 numéro européen
Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Hôpital de Saintes
05 46 92 76 76
Hôpital de Royan
05 46 39 52 52
Antipoison
05 56 96 40 80
Enfance maltraitée 119
Accueil sans-abri 115
EDF 08 10 33 32 17
Service des Eaux
RESE 05 46 96 91 06
SPA de SAINTES
05 46 93 47 65



GEMOZAC
38 avenue de la Victoire
Ouverture lundi 8h/12h,
mercredi 14h/18h,
vendredi 8h/12h

COZES
24 rte de Royan
Ouverture du lundi au
vendredi 8h/12h - 14h/19h et
dimanche
9h/12h - 15h/18h

DÉCHETTERIES



Gémozac
Les Chassières

Montpellier de Médillan
La Combe à Boisson

**Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30**

La déchetterie de Montpellier est fermée le mercredi

Ramassage des ordures ménagères le jeudi matin tous les
15 jours, les sacs jaunes toutes les semaines.
Sortie des poubelles et sacs jaunes mercredi soir

Pour en savoir plus , consultez www.cyclad.org

Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :
Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Gites ruraux
JJ BUJARD 05 46 90 05 11
D RELIAUD 09 78 04 96 89

Camping
Chez Ménard 05 46 90 09 40

Locations saisonnières
<https://www.airbnb.fr/>
• Le Clos Saint-André



VIVAL

Alimentation Tabac Presse
3, rue de la Seudre
Frédérique LEGRIS et Cédric ADAM
05 46 90 06 93

AUX GOURMANDISES DE MARGAUX

Boulangerie Pâtisserie
2, rue de la Seudre
Cindia et Maximilien CHOLLET
05 46 90 09 30

JF LIGNER & Fils

Boucherie
Le samedi de 10h à 11h
Camion ambulant
Place du 18 juin
05 46 91 81 17

NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

KARINE

Coiffure à domicile
06 02 34 43 90

LE SAINT ANDRÉ

Bar Restaurant Pizzeria
Xavier BERNE
4, rue de la Seudre
09 73 28 66 00
Plats à emporter

Garage GOULEVANT

Machines agricoles - Motoculture
17 rue de l'ancienne gare
Philippe GOULEVANT
05 46 90 08 09

COULEURS TENDANCES

Coiffure
Place du 18 juin
DELPHINE 05 46 92 27 48

JA NAILS 17

Prothésiste Styliste onguulaire
Julie Anne
06 51 97 37 64

LA CANOPÉE DE VALPA

Solutions naturelles à votre équilibre
Valérie et Pascal LE NOAN
15 rue de l'ancienne Gare
06 20 67 53 61

KIDS D'ICI

Dépôt Vente Enfants
Delphine Da Costa
Place du 18 juin
09 77 80 14 20



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chers Lidonnais

Le changement climatique est là.
La transition environnementale a déjà débuté et bouleverse nos habitudes.
Elle conditionne la transformation de notre vie quotidienne.

En 2023, des changements importants sur notre commune ont été apportés.

Ainsi :

- **Le passage en Led** de la totalité du parc d'éclairage public soit 270 points lumineux qui doit diviser par 2 notre consommation.
- **L'enfouissement des réseaux** dans la traversée du village « Champ du Moulin du Pas » qui précède la redistribution de l'éclairage public le long de cette voie laquelle sera complétée en 2024 par un chemin piéton entre la Cour du Bois et le Bourg.
- **L'implantation d'un City Park** au stade pour les jeunes.
- L'investissement de 120 000 € dans la **voirie communale** ainsi que le traitement par le Département de plusieurs secteurs de départementales.
- L'aide de raccordement à la **fibre optique** dans plusieurs secteurs du domaine public.
- La rénovation de plusieurs bâtiments communaux

Quant à la nouvelle organisation par Cyclad du ramassage des ordures ménagères, nous sommes conscients qu'elle ne donne pas entière satisfaction aux Lidonnais.

Nous recherchons des solutions qui puissent être mise en place avec Cyclad et la CDC de Gémozac

Le recensement de la Population se déroulera entre le 18 janvier et le 17 février 2024. Cette opération pour les communes de notre taille se déroule tous les 5 ans.

Elle est obligatoire, elle conditionne nos ressources financières des années futures.

Merci pour l'accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs.

Nous remercions nos associations pour avoir animé au mieux notre période estivale comme l'Amicale de Jorignac avec ses deux brocantes à travers le bourg, l'Union Sportive Lidonnaise avec le repas champêtre du 13 juillet accompagné du bal et feu d'artifice traditionnel et ses lotos, l'Association Sportive Culturelle avec les marches de l'aillet et des marrons, la Boule Lidonnaise avec ses concours de boules, le Vélo Club Braquet Lidonnais avec une grande première course cycliste qui fut une parfaite réussite, ainsi que les démonstrations des Quilles de sept.

Bravo à tous, je vous encourage à poursuivre.

La Commémoration du 105 anniversaire de la fin de la première guerre mondiale aura lieu le samedi 11 novembre 2023 à 12h aux Monuments au morts.

La population et les enfants de l'école sont conviés.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

Je vous rappelle que vous êtes invités le samedi 6 janvier 2024 à 17h à la salle des fêtes pour la traditionnelle **cérémonie des vœux** en compagnie des nouveaux habitants.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Alain PUYON

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon,
Nicole Maurin,
Roland Chevallier,
Dominique Dewost,
Willy Bony,
Camille Malgorn,
Amandine Vozel.

Réalisation et impression :

Mairie de

Saint André de Lidon

Courriel :

accueil@standredelidon.fr

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES**1-1 Finances :**

- Accord de subventionner les voyages scolaires du collège Jules Ferry de Gémozac pour les enfants domiciliés à St André de Lidon à hauteur de 30% du reste à charge.
- Attribution de subventions à divers organismes et associations :
 - o ANEV (association nationale des élus de la vigne et du vin) = 160 €
 - o FREDON (gestion des nuisibles) = 180 €
 - o Les Listel's (association humanitaire) = 400 €
 - o Le collège de Gémozac (voyage Bilbao) = 200 €
- L'établissement d'une convention avec la Communauté de Commune de Gémozac pour nous accompagner dans le cadre du City Stade à hauteur de 50% du reste à charge.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES**2-1 Travaux**

- Suite au départ du locataire du logement 6b, rue de la Seudre, des travaux de rafraîchissement (cuisine, sol, salle de bains) seront entrepris par nos employés pour une location début juin.
- Au stade, réaménagement des locaux techniques et chasse afin de disposer d'un espace utilisable par l'association la « Boule Lidonnaise ».
- La campagne des travaux préparatoires au point à temps automatique est démarrée, elle porte sur 12 secteurs de la voirie communale.
- L'entreprise Aurélien Terrassement a réalisé la plateforme du City Stade qui sera revêtue par Eurovia fin avril.
L'implantation des équipements par la société Agorespace est prévue fin mai. Deux jeunes de St André participeront à leur mise en place.

2-2 La Fibre Optique

- 91 % des habitations de la commune sont éligibles à la fibre. Il reste une dizaine de logements sur lesquels Charente-Maritime très haut débit doit encore intervenir.
- Pour faciliter le raccordement à la fibre des administrés « route de Cozes », des travaux sur le domaine public sont programmés en mai et juin avec l'entreprise VSP.

2-3 Autres

- EAU 17 en charge de la compétence assainissement prévoit le contrôle de l'ensemble des installations individuelles ayant plus de 10 ans.
- Rejet par le tribunal administratif de Poitiers du recours à l'encontre du Plan d'urbanisme de la Commune approuvé le 26 avril 2022.
- Bilan de la cantine 2021 – 2022
En 2021 -> 12 759 repas soit un prix moyen de 2,07 € - 11% de Bio
En 2022 -> 13 077 repas soit un prix moyen de 2,25 € - 13% de Bio



Criblage de pierres par l'entreprise Burdin

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES**1-1 Administration Générale :**

- Dépôt d'un dossier de demande d'aide départementale au titre de la voirie communale accidentogène.
Montant des devis présentés au syndicat Départemental de voirie = 64 327 € HT répartis comme suit :
 - o PATA = 9 594 €
 - o Rue du Charpreau = 6 049 €
 - o Chemin de la Casse du Bois = 48 684 €
- Entrée du nouveau locataire au 6b, rue de la Seudre pour un montant de 400€/mois.

1-2 Finances :

- La modernisation de l'ensemble du parc d'éclairage public consiste au passage en LED de 234 lampes. Le devis du SDEER indique un reste à charge de 9 660 €. Le conseil propose que soit déposé un dossier de subvention au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert) – montant attendu 4 874 €.
- Attribution de subventions à divers organismes et associations communales. :
 - o ACCA = 600 €
 - o Amicale de Jorignac = 150 €
 - o MFR Cravans = 150 €
 - o MFR Richemont = 150 €
 - o Fondation du Patrimoine = 120 €
 - o Prévention Routière = 80 €
 - o AFSEP (sclérose en plaque) = 120 €
 - o France Alzheimer = 120 €
 - o Hôpital des enfants = 120 €
 - o La Ligue contre le Cancer = 120 €
 - o Les Restos du Cœur = 120 €



Chemin de la casse du bois au Chaillaud

- Accord pour le dépôt d'un dossier d'amendes de police au titre d'aménagement de cheminements doux sécurisés. Le projet de réalisation d'un chemin piétonnier « chemin de la Casse du Bois » au village du Chaillaud fait partie du domaine subventionnable – montant attendu = 19473 €.
- Mise en place d'une convention avec la CDC de Gémozac pour bénéficier en 2023 d'un fonds de concours de 20 000 € pour couvrir nos besoins supplémentaires en travaux d'investissements de voirie.

2 – TRAVAUX ACHEVÉS

- La réfection voirie de l'ex RD 244^{F5}.
- L'assainissement pluvial à la Cour du Bois sous la responsabilité du Département avec une participation communale à hauteur de 40% soit 6 750 €.
- La campagne de criblage de pierres et de broyage des souches déchets par l'entreprise Burdin pour 4 420 € TTC
- L'installation du City Stade par l'entreprise Agorespace.
- Le raccordement à la fibre route de Cozes avec la pose de chambres dans le domaine public pour un montant de 16 994 €.

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 Administration Générale :

- Le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024, Nadine Chaillou et Cindy Moreau sont désignées comme coordinatrices communales, lesquelles piloteront 3 agents recenseurs.

1-2 Finances :

- Application de la révision des loyers au 1^{er} juillet 2023 sur les biens communaux
- Démarrage par le SDEER du remplacement des lampes d'éclairage public en LED. Cette opération bénéficie d'une participation de l'État au titre du « Fonds Vert - France Nation Verte » pour un montant de 5 686,32€ soit 35% du HT.
Le reste à charge pour la commune est de 4 786 € payable en deux fois.
- Fixation, à compter du 1^{er} juillet 2023 d'une nouvelle tarification et de durée des concessions du cimetière et de l'espace cinéraire.

Concessions de 50 ans

- o Dans le nouveau cimetière = 100 € le m²
- o Dans l'ancien cimetière = 120 € le m²
(reprise de concession)

Caveaux de 50 ans

- o 2 places = 600€
- o 4 places = 800 €

Colombarium

- | | 30 ans | 50 ans |
|-------------------------|----------|--------|
| o Compartiment 2 unités | = 750 € | 900 € |
| o Compartiment 4 unités | = 1500 € | 1800 € |

- Le Département a notifié pour le dossier de défense incendie, une subvention de 20% soit 2 411 €.
- Le circuit secondaire de transport scolaire est inchangé pour l'année scolaire 2023 – 2024. La commune prend en charge 50% du montant demandé aux parents par la Région Nouvelle Aquitaine.
- Attribution d'une subvention de 150 € pour le passage du tour féminin cycliste de Charente-Maritime sur notre commune le samedi 22 juillet.



Remplacement par des lampes LED

2 – Autres sujets :

- La chargée d'études auprès de la SEMDAS a rencontré la mairie pour engager une étude de faisabilité du bâtiment communal « impasse des protestants » en ateliers municipaux. Réponse sous trois mois.
- Des travaux de consolidation de la charpente de la chambre du logement Bar Restaurant doivent s'engager suite à son affaissement.
- Implantation au fond du village de Boisrond d'une plateforme de retournement pour le ramassage des ordures ménagères par Cyclad.
- Démarrage d'une campagne de restauration des ouvertures extérieures des logements anciens ainsi que ceux de la salle des fêtes.
- Les dégradations voirie provoquées par la déviation liée aux travaux d'eau potable de Cozes seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique.
- Une réunion publique se tiendra le mercredi 6 septembre dans la salle des fêtes pour la présentation des modalités de contrôle par EAU 17 des assainissements individuels de plus de 10 ans. 275 logements sont concernés, le coût de la prestation est de 110 €.

1- DELIBERATIONS APPROUVEES**- Contrat de proximité 2022 – 2026**

Le Département en juin 2022 a lancé un nouveau dispositif « contrat de proximité » afin de renforcer son partenariat avec les communes et les EPCI. Ce dispositif permettra d'établir les grands axes d'action ainsi que la mobilisation d'aides en faveur des communes et EPCI.

Les grands axes du contrat de proximité du territoire de Gémozac et de la Saintonge Viticole se déclinent comme suit :

- o Accompagner les transitions énergétiques et écologiques
- o Œuvrer pour maintenir et améliorer les services publics et offrir aux habitants des équipements de proximité adaptés.
- o Préserver la qualité de vie de ce territoire.

Le contrat a permis l'aide du Département dans la construction du City Stade. Le projet d'amélioration énergétique de l'école primaire (changement de chaudière) est lui aussi inscrit dans ce contrat de proximité.

Approbation par le Conseil Municipal du contrat de proximité.

- Acquisition de biens

- o Une partie de la parcelle B 186 qui jouxte le bâtiment des futurs ateliers municipaux afin de permettre un accès plus facile d'une superficie de 741 m².
- o Un bâtiment à proximité de la salle des associations sur la parcelle B 1162 de 108m² composé d'un préau et d'un local de 50m².

Les deux biens appartenant à un même propriétaire ont fait l'objet d'une estimation par l'agence Latreuille de Gémozac. Accord des deux parties pour un montant global de 12400 €. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la Commune.

- Cessation de parcelles de bois

La procédure de biens sans maître étant terminée, les parcelles concernées sont tombées dans le domaine communal pour une superficie de 4 636 m².

Décision : vente des parcelles au prix de 1 000 € de l'hectare.

- Attribution de subventions aux associations

- o La Boule Lidonnaise = 250 €
- o Le Tennis Canoé = 405 €

*Enfouissement des réseaux
Champ du moulin du Pas*

**2 – AUTRES SUJETS ABORDES****2-1 Travaux**

- La charpente du logement du Bar Restaurant est réparée – coût de l'opération 2 837 €.
- L'enfouissement des réseaux Champ du Moulin du Pas a débuté en août pour un achèvement mi-octobre.
- Le Syndicat de voirie a terminé les travaux de revêtement au Charpreau et chez Mothay.
- L'entreprise Picoulet assure à partir de mi-septembre les travaux d'aménagement voirie avec la création d'un chemin piéton chemin de la Casse du Bois au Chaillaud et poursuivra rue de la petite Motte par le profilage de la voie.
- Extension à la Bertaudrie sur le domaine public de la fibre pour la desserte d'un administré – coût de l'opération 1 800€.
- Eiffage a repris le revêtement de la RD 129 dans la traversée de la Merletterie.

2-2 Rentrée Scolaire

- L'effectif primaire 95 élèves et maternelle 69 élèves soit 164 élèves au sein du RPI Montpellier / St André.
- Le prix du repas cantine reste inchangé pour l'année 2023 – 2024 soit 2,30 €. Création d'une commission pour réfléchir à la végétalisation de la Cour de récréation composée de Christelle HURTADO – Dominique DEWOST – Camille MALGORN – Philippe ROCHE et Alain PUYON

2-3 Divers

- Avis défavorable pour la création d'un parc éolien à St Germain du Seudre.
- Panneaux d'affichage : remise en état des panneaux existants et implantation de panneaux dans les secteurs non pourvus (ex : chez Guérineau, chez Gouineau etc...)

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023 (8 conseillers présents)**1– DÉLIBÉRATION APPROUVÉE**

- Attribution de subvention aux associations
 - o Union Sportive Lidonnaise = 2 000 €
 - o Association de parents d'élèves les Saint'illan = 200 €

2 – AUTRES SUJETS**1-1 Le rapport annuel EAU 17**

- L'eau potable distribuée sur la Communauté de Commune de Gémozac provient de 4 entités hydrauliques (La Jard , Le Grand Font / Montpellier, Bernessard / Gémozac, Pradelle / Saint Quentin de Rançanne).

Elles alimentent une population de 14 928 h à travers 7 929 abonnés.

Saint André avec ses 683 abonnés pour 1161 habitants a consommé en 2022 56.258 m3 à travers un réseau de 40 282ml.

Le prix TTC du service au m3 pour 120m3 est de 2,17 €.

- La station d'assainissement collectif de Saint André de Lidon a été construite en 2005 (filtres plantés de roseaux).
Le nombre de branchements est de 190.
Ils desservent 297 habitants pour une capacité de station de 280 habitants.
Le nombre d'habitants desservis étant supérieur à la capacité, la commune a demandé au bureau d'études NCA de contrôler le réseau pour faire un état des lieux de la station.
- Coûts prévisionnels 2023
 - o Stabilité eau potable 2023 = 2022
 - o Hausse de 16% de l'assainissement collectif

2-2 Contrôle des assainissements non collectifs

- Mercredi 6 septembre 2023, une quarantaine de Lidonnais ont participé à la réunion publique organisée par la Commune avec la participation du Bureau d'études NCA et EAU 17.
Ils ont présenté le déroulement de la campagne de contrôle.
La Commune compte environ 515 assainissements non collectifs dont 50% ont plus de 10 ans.
Ces installations âgées doivent faire l'objet d'un contrôle de fonctionnement et d'entretien.
Chaque administré concerné recevra un courrier avec une proposition de date qu'il sera possible de décaler si nécessaire. Le contrôle pourra être possible le samedi matin.
La redevance de 110€ sera adressée à l'administré après la visite de contrôle (aucun règlement ne doit être déposé auprès du technicien contrôleur).

2-3 Voyages scolaires

- Pour les enfants de St André au collège Jules Ferry de Gémozac la commune a décidé de prendre en charge 30 % de la part restante due par les familles.
 - o Voyage Rome du 08 au 14 octobre 2023
4 élèves y participent (612 € à charge de la Commune)
 - o Voyage Barcelone du 05 au 10 mai 2024
7 élèves y participent (924 € à charge de la Commune)

2-4 Voirie

- Les travaux d'enfouissement des réseaux du Champ du Moulin du Pas seront achevés mi-octobre et seront prolongés par la reprise de l'éclairage public avant fin février 2024.
- Le chemin de la Casse du Bois (Le Chaillaud) sera terminé mi-octobre.

- Pourquoi ?

Pour l'État

- * Définir les politiques publiques nationales

Pour les Communes

- * Etablir la contribution de l'État au budget des communes
- * Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Pour les Entreprises et les associations

- * Ouvrir de nouveaux commerces
- * Construire de nouveaux logements



- Quand ?

Les Communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans, comme notre Commune.

- Qui fait quoi ?

Le Recensement est sous la responsabilité de l'Etat

La loi répartit les rôles entre :

L'Insee

Elle organise et contrôle le recensement :

- * Fixe la méthode du recensement
- * Contrôle le bon déroulement de collecte
- * Publie les populations légales chaque année

La commune

Elle prépare et réalise la collecte :

- * Prévoit les moyens matériels et humains
- * Réalise une tournée de reconnaissance des adresses à recenser
- * Réalise la collecte sur le terrain

- La Finalité

La confidentialité et l'anonymat s'imposent à tous les acteurs

Le recensement est :

- o Obligatoire : l'obligation de réponse est rappelée sur les imprimés
- o Confidentiel
- o Déclaratif : pas de remise en cause des informations données par les habitants

- Les Acteurs du recensement

Tous les acteurs communaux du recensement doivent être désignés par arrêté municipal

- Les dates clés de la collecte

En 2024 : du jeudi 18 janvier au samedi 17 février

- L'agent recenseur

Acteur du recensement sur le terrain :

- o Recruté par la commune
- o Formé par l'Insee et le coordonnateur communal
- o L'agent recenseur ne peut pas être un élu de la Commune

Son rôle :

Réalise une tournée de reconnaissance avant la collecte pour vérifier les adresses et informer les habitants

Réalise la collecte auprès des habitants

- Il recense les habitations mobiles et personnes sans-abris exclusivement le 18 et 19 janvier
- Il recense les habitants des logements de son secteur en leur remettant une notice internet ou à défaut des questionnaires papier
- Il recense les questionnaires papier renseignés par les habitants et suit les réponses par internet
- Il relance les ménages n'ayant pas répondu

Pour assurer le recensement de notre commune nous désignerons 3 agents recenseurs par arrêté municipal

Les assistantes maternelles agréées



Stéphanie POUZAUD
05 46 74 79 90
3 bis, rue de Chez Les Boisnards

Sophie RAMBAUD
09 82 51 11 65
5, rue du moulin rouge

Amandine VOZEL
06 59 00 12 78
3, Lotissement La Cour du Bois

Céline FOUGERAY
06 75 54 53 32
33, route de Cozes

Amandine PRUD'HOMME
06 62 75 94 15
10, chemin de la Robinerie

LAVAUD Sabrina
06 79 76 54 85
53, route de Cozes

Cléa HERAUD
06 61 05 33 01
16, rue de la Bertaudrie

Chloé DENIS
06 10 34 46 07
17, rue de Chez Viguiard



Echos de notre école



Après les cp-ce1 et les cm1-cm2, c'était le tour des ce1-ce2 et des ce2-cm1 de partir quatre jours à l'aventure ! Sous une chaleur parfois écrasante, ils ont pu plonger au cœur du Moyen Âge en partant à la découverte des mystères de la forteresse de Talmont-Saint-Hilaire puis sous l'orage lors de la visite du Préhisto'site du Cairn. Des images plein les yeux et des souvenirs plein la tête !



Vendredi 30 juin les parents se sont retrouvés dans la cour pour un spectacle organisé par leurs enfants pour la fête de l'école.

RAPPEL à tous les jeunes ayant réussi

le brevet des collèges, le bac, ou un CAP :
FAITES VOUS CONNAITRE EN MAIRIE
au plus tard avant fin décembre
pour recevoir votre carte cadeau en janvier 2024
lors de la cérémonie des vœux

La commune prend à sa charge
30% du montant des voyages scolaires
organisés pour les collégiens de SAINT ANDRÉ
Détails dans le compte rendu du conseil page 8

Carte nationale d'identité et passeport biométrique

La commune de Gémozac ouvre un service de recueil des demandes de cartes d'identité et de passeports depuis le mercredi 7 juin 2023 aux horaires et jours suivants : 9h-16h30 du lundi au vendredi. Vous devrez impérativement prendre un rendez-vous en ligne via le site <https://www.rdv360.com/mairie-de-gemozac>



Les personnes n'ayant pas accès à internet pour la prise de rdv pourront contacter le secrétariat de la mairie (05 46 94 20 35).
La liste des pièces à fournir est consultable sur le site service-public.fr

Les personnes sont invitées à saisir sur le site internet de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) une pré demande dématérialisée qui sera à imprimer une fois remplie et à remettre à l'occasion du rendez-vous en mairie.

Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent se rapprocher des Maisons France Services de Cozes, Pons ou Thénac.

Maison France Services de Cozes : 05 46 90 86 67

Maison France Services de Pons : 05 46 92 62 71

Maison France Services de Thénac : 05 46 92 63 58

Les personnes ne pouvant pas se déplacer dans une Maison France Services pourront se rendre en mairie où un formulaire papier leur sera remis.

ma commune ma santé

La hausse prévisionnelle généralisée des tarifs des complémentaires santé au 01/01/2024 nous incite à vous rappeler que le dispositif **Ma Commune Ma Santé** est plus que jamais d'actualité.

La gamme propose sept partenaires à tarifs préférentiels négociés et défendus par l'association ACTIONM aux bénéfices des administrés de la commune **jusqu'à 25% moins cher qu'un contrat individuel standard** et 5 niveaux par contrats adaptés à chaque catégorie de population.



Nouveau: une offre spécifique pour les résidents EPHAD jusqu'à 50% moins cher qu'un contrat SENIOR classique.

Un accompagnement de proximité via le cabinet référent **EOS SANTE COMMUNALE** et ses équipes proposent des rendez-vous à domicile au **05 53 90 64 68**

Un comparatif SANS ENGAGEMENT présentant les avantages et bénéfices des solutions MA COMMUNE MA SANTE



NOUVEAU A GÉMOZAC : EN SEPTEMBRE OUVERTURE AUX PARTICULIERS PLATEFORME VENTE DE PAILLAGES et COMPOST



PAILLAGES NATURELS

- Peuplier,
- Chêne,
- Paillage de souches,
- Fine de Criblage,
- Mix forestier non criblé,
- Mix forestier criblé



AMENDEMENTS

– COMPOST Issu des déchets verts Norme NFU 44051.



● **CONDITIONNEMENT :**



EN VRAC
0,5m³ min.

● **A GÉMOZAC : MERCREDI DE 14H à 19H**

● **LIVRAISON SUR DEVIS**



SAS VALDÉFIS Rue de la Combe de la Chainette
17 260 GÉMOZAC
05 48 17 21 80 / 07 84 96 98 95

Reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Suite à l'épisode de sécheresse et du peu de réhydratation des sols l'été 2022, comme les 221 communes du Département, la Commune de Saint André de Lidon a déposé 10 dossiers pour obtenir la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.

Le 08 septembre 2023 paraissait la liste des communes reconnues. En Charente-Maritime, 86 ont été acceptées, 74 refusées et les 61 autres sont en attente de traitement lesquels ne concernent pas notre commune.

5 Communes de la CDC de Gémozac ont déposé un dossier Gémozac, St André, Tesson, Meursac et Jazennes, seule la commune de Jazennes a été retenue.

La présence d'argile dans les sous-sols s'avère en effet être le premier critère sélectif pour la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Sans cette reconnaissance aucune indemnité des assurances n'est possible pour les particuliers dont le domicile a été endommagé.

Les communes ont deux mois après la parution au Bulletin Officiel pour adresser un recours au ministère soit le 08 novembre 2023 la date limite.

Nous proposons d'engager la procédure



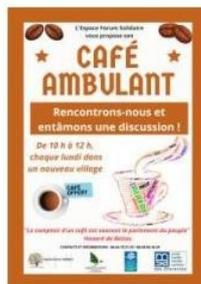
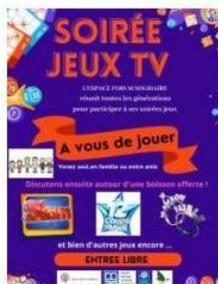
Les nuisances sonores sont en notable augmentation en particulier celles des **véhicules moteur à deux roues** de jour mais surtout de nuit. Les services de gendarmerie ainsi que le policier intercommunal sont alertés pour une remise en ordre.



Espace Forum Solidaire

L'Espace Forum Solidaire vient à la rencontre des lidonnais !

Bien qu'implantée sur Gémozac, l'association qui propose des activités pour les ados de 10 à 17 ans se déplace sur toutes les communes pour permettre à tous les jeunes de participer aux activités proposées. Notre équipe d'animation propose également des soirées thématiques pour créer un échange avec les habitants sous la forme de remake de célèbres jeux télévisés. Grâce à son projet de café ambulant, elle vous permettra de venir les rencontrer autour d'un café ou d'une boisson, véritables vecteurs de lien social ! Deux objectifs sont visés : Récolter la parole des habitants et devenir un acteur de l'animation sociale.



Pour les contacter, 06.64.70.31.33 ou sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram



L'astuce : Si vous faites partie d'une association, l'Espace Forum Solidaire peut également vous accompagner dans votre engagement à titre gratuit par l'intermédiaire du label « Guid'Asso »

Fête des GRANDS LIVRES

Le dimanche 11 juin
Jardin de la mairie
de Grézac
Saint André
présentait son
grand livre
« L'école
berceau de notre
culture ...
et de bien des péripéties »



Repas champêtre le jeudi 13 juillet organisé par l'USL suivi du **feu d'artifice** et d'une **soirée dansante** animée par Alain JEANNE et offerte par la municipalité

Les mercredis de Willy



Plus d'une vingtaine d'enfants sur chacune de ces journées estivales des 12, 19 et 26 juillet a participé au programme préparé par les encadrants bénévoles auxquels nous présentons tous nos remerciements. La reconduction de cette initiative en 2024 est d'ores et déjà actée !

City Park à la disposition de tous, financé grâce à la participation du Conseil départemental, de l'Agence nationale du sport, de la CDC de Gémozac et de la municipalité. Inauguration le 22 juin avec les enfants de l'école invités par la société Agospace.





Maeva SQUIBAN a remporté le **TOUR CYCLISTE FÉMININ** de Charente Maritime qui a traversé notre village samedi 22 juillet.



Opération « Nettoyons la nature » samedi 24 septembre. Bilan 12,7 kg d'ordures ramassés au total dont 5kg de recyclable comprenant 80% de canettes. Les mauvaises habitudes sont tenaces !
Pensez-y... vous qui jetez par les fenêtres de vos véhicules...

Les mêmes participants proposent de revenir pour « Nettoyage de Printemps 2024 » dont la date reste à définir.



Inauguration du vitrail de notre église restauré par les artisans d'art Yves & Bertille BARRE de Corme Royal en présence de trois représentantes de l'Association Patrimoine Vivant entre Terre et Estuaire (APVTE), ayant participé au financement de cette restauration, de monsieur le maire et d'élus de la commune.



Formation Premiers Secours

6 participants très motivés étaient attentifs à la formation 1er secours dispensée par Etienne, pompier,

à la salle du conseil ce samedi 7 octobre.
Cette action, à l'initiative de Dominique DEWOST, maire adjointe, était en grande partie financée par la municipalité puisque 10€ seulement étaient nécessaires pour y participer.
Chacun d'entre nous, comme l'ont fait remarquer les participants, devrait faire cette formation, qui peut sauver des vies !

C'est reparti !!!



La saison 2022-2023 s'est clôturée sur un bilan sportif décevant. Cependant, l'assemblée générale du mois de juin a constaté l'excellente santé financière du club et une structuration de l'association croissante avec l'intégration de nouveaux membres dans le bureau directeur. Le départ d'Emilie AUPAGE (secrétaire), à qui nous renouvelons nos remerciements pour l'ensemble de son action, a été compensé par l'arrivée de Sandrine TERRASSIER, Marine GUGLIELMINI et Eric CERF aux responsabilités.

Président Gaylord RAUTUREAU		Vice Président Emmanuel BLANCHARD	
Secrétaire Eric CERF		Trésorier Willy BONY	
Membres dirigeants Sandrine Terrassier Marine GUGLIELMINI	Responsables Séniors Steeve ROMAIN Vincent SALLAUD	Responsable U10/U11 Jonathan VERDIER	Responsable U6/U7/U8/U9 Willy BONY

Le repas du 13 juillet 2023 a connu un grand succès avec près de 150 convives qui ont pu se restaurer accompagnés par une animation musicale de qualité. Le feu d'artifice proposé par la municipalité a attiré un large public au-delà de nos frontières communales.

La saison 2023-2024 commence sous de meilleurs auspices pour l'US Lidonnaise. Après un repos estival bien mérité, la préparation physique du mois d'août a permis d'intégrer nombre de nouveaux joueurs et joueuses. Une revue d'effectif globale début septembre a abouti à l'engagement de deux équipes « Séniors » et une équipe « Foot Loisir » mixte. Le club repart en quatrième division départementale et essaie de construire un groupe solide pour espérer atteindre et se maintenir dans les niveaux supérieurs sur les années à venir. La présence en nombre aux entraînements préparés quotidiennement par Steeve ROMAIN et Vincent SALLAUD montre la volonté de chacun et chacune de progresser individuellement et collectivement. L'école de football a également repris son activité fin août avec un temps clément pour ce jeune public. Les inscriptions affluent et ce sont près de 25 pratiquantes et pratiquants qui nous ont rejoints cette saison. Une équipe U10/U11 (moins de 11 ans) a été créée grâce à l'engagement de Jonathan VERDIER qui a accepté la responsabilité de ce groupe. Cette équipe pratiquera le samedi matin. Des équipes U6/U7 et U8/U9 gérées par Willy BONY sont confirmées (plateau le samedi après-midi). **Mais les bras nous manquent...., toutes les bonnes volontés souhaitant nous rejoindre seront les bienvenues (entraînements les mardi à 17H30).**

Ecole de foot ouverts aux enfants suivants

Années de naissance	Catégorie (compétition)
2013-2014	U10/U11
2015-2016	U8/U9
2017-2018	U6/U7

Le programme des animations festives du club sera composé de lotos (salle des fêtes de Gémozac) et de quelques concours (pétanque ou belote) dont les dates restent à définir. La recherche de sponsors locaux sera poursuivie (contact : Gaylord Rautureau 06 .31.66.83.79). Nous remercions à ce titre la municipalité, les entreprises locales (Ets Miroux, Ets Vival...) et les Ets SUPER U de Gémozac pour leur fidèle soutien.

Nous vous attendons nombreux les samedis et dimanches pour venir soutenir et encourager vos couleurs au stade dans un esprit festif et respectueux.



ACCA



L'assemblée générale de l'**association de chasse lidonnaise**

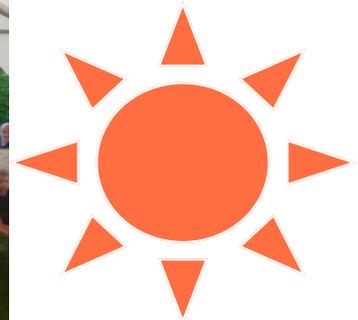
s'est tenue le vendredi 2 juin à la salle des fêtes
Elle a procédé au renouvellement des personnes chargées de l'administration de l'association.

Président : MONEL François (Retraité)
Vice-président : ANTON Jean-Marc (Mécanicien)
Trésorier : TRANQUARD Nathalie (Agent d'entretien)
Vice-trésorier : BROUCARET Rodolphe (Menuisier)
Secrétaire : LARTIGUE Thomas (Plombier)
Vice-secrétaire : DUCLOS Julien (Ouvrier agricole)
Membre : PRULEAU Serge (Retraité)
PUIRAVEAU Michel (Retraité)
VALERI Silvano (Contrôleur EDF)

AMICALE DE JORIGNAC



{ Rendez-vous en 2024 ! }



50 exposants sur 350m de stands le 28 mai contre 61 exposants sur 400m de stands le 10 septembre ! Incontestablement, la BROCANTE dans les rues de notre village est en progression ! Et ça commence à se savoir... Beaucoup d'animations viennent compléter cet événement festif comme le Rémouleur qui aiguisé sur place les couteaux à l'ancienne, des expositions de véhicules anciens et de peintures dans la salle des fêtes.

L'**Amicale de Jorignac** a organisé la Fête des Voisins le 2 juin qui a réuni 47 adultes et 8 enfants dans une ambiance festive et conviviale ainsi qu'un vide-garages, chemin de Panaud à Jorignac, que la météo n'a pas gâté.

APE LES SAINT'ILLAN

L'association de parents d'élèves

Les Saint'Illan organisaient les fêtes des écoles

- de la maternelle de Montpellier le 23 juin sous un chaleureux soleil qui connût

un franc succès et

- de l'école primaire de St André le 1 juillet sous la pluie...hélas !
Rendez-vous l'année prochaine



ART ETUDE EN SAINTONGE

La salle des Fêtes a accueilli lors des brocantes des 28 mai et 10 septembre les œuvres picturales des artistes qui se retrouvent chaque mardi matin salle des associations pour suivre l'enseignement de CHRISTIANE YOU artiste peintre pastelliste



ASC LIDONNAISE

174 marcheurs inscrits pour cette 5ème édition de la "rando de l'automne" qui dans la bonne humeur, malgré la rosée de cette agréable matinée automnale, ont parcouru 10,5 km d'un parcours balisé, empruntant les chemins communaux, à travers vignes et bois.

À mi-chemin, une collation leur est servie au camping "Chez Ménard", puis reprise du parcours jusqu'à la salle des associations pour partager le verre de l'amitié et échanger sur la vie associative.

Ce fut vraiment un moment convivial et le plaisir de retrouver des personnes qui ont passé leur jeunesse à St André. Rendez-vous est pris pour la "rando de l'aillet" 2024.



LA BOULE LIDONNAISE

Les samedis d'été et même au-delà, la joyeuse équipe de La Boule Lidonnaise a organisé sur le terrain dédié au stade municipal des concours en doublettes formées.



MUSÉE D'HIER ET D'AVANT-HIER



Le musée d'Hier et d'Avant-Hier ouvre ses portes dorénavant uniquement sur rendez-vous pour les particuliers ou les groupes. L'entrée est ouverte et gratuite lors de manifestations sur la commune telles les brocantes de mai et septembre, les randos de printemps et d'automne et pendant les journées du patrimoine où sont organisées des visites guidées incluant notre église.
Pour les contacter musee.d.hier@gmail.com ou 06 86 83 83 77

QUILLES DE 7



3 épreuves du championnat d'été de Quilles de 7 se sont déroulées au stade de notre village les 7 mai, 4 juin et 16 juillet dernier. Les autres épreuves ayant lieu à Saintes et en Gironde.
A saluer la belle performance de nos joueurs locaux, notamment celle d'Emmanuelle Blanchard, Président de l'association

VCBL



Le VCBL (Vélo Club Braquet Lidonnais), souffle sa 1ère bougie L'ensemble des coureurs compétiteurs a « mouillé le maillot » Noa Boutin a remporté le titre de champion régional UFOLEP contre la montre en catégorie U.15
Bilan positif avec de très bons retours de la course organisée le 09 juillet. Les adhérents du club remercient chaleureusement les bénévoles et la mairie pour l'aide apportée. Une branche VTT sera bientôt ouverte grâce à l'arrivée de nouveaux jeunes adhérents.
Si vous aimez le vélo, que vous soyez compétiteurs, cyclotouristes, ou simplement intéressés à donner de votre temps, n'hésitez pas à les rejoindre.

Suivez l'ensemble des résultats et actualités du club via leur page **Facebook** (Vélo Club Braquet Lidonnais-VCBL)



Etat civil de juin à octobre 2023

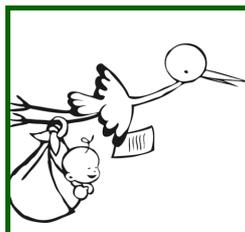


LAURENT Julien Chris 13 mai 2023
 Et BARRAUD Elodie Amandine

CHEVEREAU Christian Charles Julien 03 juin 2023
 Et KIEVITCH Dominique Raymonde

LAVAUD Thierry Albert Paul 24 juin 2023
 Et LEFÉBVRE Nicole Henriette

SORLUT Cédric Dave 26 août 2023
 Et GLORY Aline



SASPORTES Héléna 03 août 2023
 PORTEAU Noah Thierry Julien 05 août 2023
 BULLIER Raphaël Jérôme Émile 07 août 2023
 SAGE Lisa 26 septembre 2023



MESNARD Claude Jean 17 avril 2023
 PORTAL Colette Elésia veuve SEGUINEAUD 28 avril 2023
 KOVATCHITCH Maurice 23 juillet 2023
 VEAUMORIN Corinne Marie Henriette épouse LACROIX 24 juillet 2023

Tarifs de location des salles et équipements

Forfait Week-end SALLE DES FÊTES	HIVER du 1er novembre au 31 mars	ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre	Ménage non fait 80€
Habitants de Saint-André	200€	165€	
Hors commune	280€	250€	
Caution	1000€		
EQUIPEMENTS			
TABLE 6 places + 2 bancs = 5€ la table + caution de 50€			
TABLE 12 places + 2 bancs = 7€ la table + caution 50€			



Scène et piste de danse

Cuisine équipée

La location de la Salle des Associations est réservée aux associations

3ème édition



❄️ Marché de Noël
A St André de Lidon

❄️ Dimanche 10 Décembre
de 10h à 18h



❄️ Visite du Père Noël à
partir de 16h



Restauration sur place
Nombreux exposants dans la salle des fêtes
Idées cadeaux, créateurs et artisanat divers etc...